



Mise à jour n°1 des annexes du PLUi Mai 2024

Objets de la mise à jour :

- 1- Intégration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) au dossier « 6.6 Annexes du règlement »
- 2- Ajout de 3 Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) au fichier « Périmètres ZAC » dans le dossier « 6.4 Annexes informatives ».
- 3- Compléments apportés aux « Périmètres lotissements », dans le dossier « 6.4 Annexes informatives ».
- 4- Création d'un dossier concernant les « secteurs d'information sur les sols » (SIS) : liste, fiches et atlas cartographique, dans le dossier « 6.4 Annexes informatives ».
- 5- L'intégration des servitudes d'utilité publique suivantes :
 - a. Inscription au titre des monuments historiques du musée des Beaux-Arts de Valenciennes – servitude AC1,
 - b. Actualisation de la fiche des servitudes de type T1 : servitudes de protection du domaine public ferroviaire,
 - c. Intégration de la fiche des servitudes de type INT1 : servitudes instituées au voisinage des cimetières.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président en date du 6 mai 2024

Le Président :

